



N° 211

L'Actu CAHAGNAISE

Lettre d'information municipale

novembre / décembre 2021 et janvier 2022

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Les dates à retenir
- Le mot des Assos

HORAIRES

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h
16h – 19h
Jeudi : 9h – 12h
Vendredi : 9h – 12h

CONTACTS

Téléphone :
02.31.77.58.46
Email :
mairie@cahagnes.fr
Facebook :
Mairie de Cahagnes
Site internet :
www.cahagnes.fr

NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Urgences médicales : 15
SOS violences
conjugales : 39.19
Infos COVID : 116.117

Le Mot du Maire

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

L'année 2021 est déjà derrière nous et la crise sanitaire sévit toujours hélas. J'espère que ce contexte ne vous aura pas empêché de passer d'agréables fêtes de Noël et du Nouvel An avec vos proches.

Notre Actu Cahagnaise a été retardée d'un mois du fait de l'absence de réunion du conseil municipal en décembre. Cette édition reprend donc les informations depuis le mois de novembre.

En ce début d'année, je tiens à vous présenter, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Une fois encore, nous n'aurons pas le plaisir d'organiser la traditionnelle cérémonie de vœux et nous en sommes sincèrement désolés. Priorité est en effet donnée à la préservation de votre santé et au respect des consignes en vigueur. Continuons donc à rester prudents et espérons que d'autres occasions nous permettront de nous réunir autour de moments festifs en toute convivialité et sécurité.

En 2022, nous continuerons à travailler sur le Cahagnes de demain. Les études d'aménagement du bourg ont été identifiées comme prioritaire parmi les projets et notamment la sécurisation des abords de l'école dont nous souhaitons maintenir les effectifs. Les hameaux gagneront en accessibilité grâce à la dénomination des voies et la numérotation des maisons. Une réflexion sera menée sur la réduction des dépenses énergétiques dans les équipements communaux. L'installation des panneaux du parcours de randonnée sera finalisée et un appel d'offre sera lancé pour les projets de la vallée de Craham. Le travail en cours sur la défense incendie est également l'un des dossiers importants pour la sécurité de notre commune. La commune sera également sur le devant de la scène avec l'accueil d'événements dans le cadre de Territoire sonore avec l'accueil d'une oeuvre dès le printemps au plan d'eau, la Nuit du Jeu en mai ou encore le Festival les Pieds dans les étoiles début juillet. Enfin Cahagnes va poser sa candidature en vue d'obtenir le Label patrimoine et reconstruction.

Nous espérons que toutes ces actions contribueront ainsi à l'attractivité de notre village. Nous vous souhaitons une année sereine, remplie de beaux projets et un retour à la normale pour toutes et tous.

Guillaume DUJARDIN

Vos référents communaux :

Voirie : Guillaume DUJARDIN Tél : 06.81.64.06.23
Eau : Jean Marie MAHIEU.....Tél : 06.29.70.82.46
Électricité : Nicolas LEFRANC.....Tél : 06.71.77.74.79
Logements communaux : Pascale GASNIER – MENANTEAU... Tél : 06.08.07.39.70

LES PRÉSENTS À LA RÉUNION DE CONSEIL DU 02/11/2021

L'an deux mil vingt deux, le deux novembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de CAHAGNES, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Nicolas LEFRANC, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, M. Frédéric THOMASSE, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M Antoine HAY, M Sébastien KOSLOFF, conseillers.

Étaient absents et représentés : M Georges LÉVÊQUE a donné pouvoir à M Philippe LEMARDELÉ

Nbre de conseillers en exercice : 15 Nbre de présents : 14 Nbre de votants : 15
Secrétaires de séance : Mmes GASNIER-MENANTEAU et LEMARCHAND.

LES PRÉSENTS À LA RÉUNION DE CONSEIL DU 11/01/2022

L'an deux mil vingt deux, le onze janvier, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Edeline, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Maire.

Étaient présents : M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Nicolas LEFRANC, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÊQUE, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Emmanuelle BEIGNON, M. Frédéric THOMASSE, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Jean Marie MAHIEU, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF, conseillers.

Nbre de conseillers en exercice : 15 Nbre de présents : 15 Nbre de votants : 15
Secrétaires de séance : Mmes GASNIER-MENANTEAU et LEMARCHAND.

INGÉEAU

La commune de Cahagnes a adhéré en 2017, pour 3 ans, avec renouvellement tacite, à IngéEAU Calvados, qui propose une assistance d'ordre technique, juridique ou financière dans le domaine de l'eau. M Stéphane LE BRET était le représentant titulaire de la commune mais ayant démissionné du conseil municipal le 13 janvier 2021, M Nicolas LEFRANC se propose pour être le nouveau représentant à l'agence IngéEau ; adopté à l'unanimité.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Logement communal

Un locataire d'un logement communal n'assume pas ses loyers depuis son entrée dans le logement. Malgré de nombreuses relances, sans succès, il convient de désigner un cabinet d'huissiers pour agir au nom de la commune et diligenter la procédure de résiliation de bail, expulsion et recouvrement des loyers ; adopté à la majorité.

Contrats de location des salles

Suite à certaines locations prises avec l'option « ménage », les agents en charge de l'entretien des salles ont fait remonter des difficultés. En effet, les salles sont parfois redonnées dans des états de saleté inadmissibles. Une réflexion globale sur le maintien ou non de cette option est lancée. Il s'avère que 11 élus souhaitent garder l'option « ménage », 3 élus souhaitent la supprimer et 1 élu s'abstient.

Il est donc proposé d'augmenter les tarifs à 150 € pour la salle polyvalente et 80 € pour la salle Edeline en créant un descriptif précis de ce que comprend cette option. Cette proposition est adoptée par 11 voix « pour », 2 voix « contre » et 2 abstentions.

ADRESSAGE

Une délibération a été prise pour nommer les voies et numéroté toutes les habitations en dehors du bourg de Cahagnes. L'intérêt est de localiser les administrés sans ambiguïté et ainsi de rendre les livraisons plus sûres et rapides, de faciliter l'accès par les différents services de santé, de secours, d'eau, d'électricité, de simplifier la gestion des listes électorales ... Adopté à l'unanimité.

Afin de finaliser ce dossier, les devis d'achat des panneaux et des plaques numérotées seront présentés lors d'un prochain conseil.

DÉFIBRILLATEUR

Afin de répondre aux obligations légales, il a été décidé d'acquérir par l'intermédiaire du groupement de commande de PBI, pour un coût total de 3475,20 €uros TTC :

- 2 nouveaux défibrillateurs automatisés externes automatiques avec boîtier reliés à une alarme, pour équiper les zones « centre d'accueil, salle Edeline, bibliothèque » et « mairie, épicerie, pharmacie ».
- 1 boîtier extérieur relié à une alarme, pour y installer le défibrillateur existant du Club de foot et ainsi couvrir la zone du complexe sportif et des écoles ;
- 4 contrats de maintenance incluant également le défibrillateur intérieur de la salle polyvalente.

Adopté à l'unanimité.

VALLÉE DE CRAHAM

Le pont central d'accès aux étangs est dangereux du fait qu'un de ses garde-corps est tombé dans la Seules. Il est nécessaire de remplacer les 2 garde-corps pour des questions de sécurité. Le devis de l'entreprise AXM a été adopté à l'unanimité pour un montant de 3719,31 € TTC.

DÉFENSE INCENDIE

Une réunion a eu lieu le 23 décembre dernier avec le SDIS et la SAUR pour faire un point sur ce dossier. La commune n'est pas aux normes ; il nous est demandé 67 points d'eau (poche ou autre) sur l'ensemble du territoire. Le recensement des mares et étangs reste à faire, ainsi que les ICPE Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, qui doivent se mettre d'elles-mêmes en conformité sur leur défense incendie.

Les futurs projets d'aménagement (lotissements, ERP, agriculteurs...) devront prendre en compte l'installation d'un point incendie.

LISTES ÉLECTORALES 2022 : VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE JUSQU'À DÉBUT MARS 2022 !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Service-Public.fr vous présente les différentes démarches pour vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Récapitulatif des dates limites d'inscription sur les listes électorales pour :

- les élections présidentielles : en ligne jusqu'au 2 mars 2022, en mairie ou par courrier jusqu'au 4 mars 2022
- les élections législatives : en ligne jusqu'au 4 mai 2022, en mairie ou par courrier jusqu'au 6 mai 2022.

CALENDRIER DE LEVÉES DES SACS JAUNES

Le service de redevance incitative de Pré-Bocage Intercom vous informe qu'une étude d'optimisation des tournées de collecte est en cours. La mise en place des nouvelles tournées est programmée au 1er mars 2022. Les calendriers de ces nouvelles tournées seront donc distribués prochainement.

FIBRE

Vous avez des questions sur la fibre optique ?

Le Département du Calvados vous accompagne dans vos démarches.

Contactez-les via le formulaire de contact disponible sur le site web www.fibre-calvados.fr

Ou par téléphone au 02.31.57.15.88 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

DÉMATÉRIALISATION DES ACTES D'URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Pour déposer vos demandes sous forme dématérialisée, auprès de notre commune, connectez-vous sur le site internet suivant :

<https://prebocageintercom.fr/environnement-amenagement/urbanisme/#Mes-demarches-d-urbanisme>

CÉRÉMONIES



Une cérémonie du 11 novembre conjointe est organisée à tour de rôle avec les communes voisines tous les cinq ans. Cette année, elle a eu lieu aux Loges dans le respect des distanciations et gestes barrières. Une gerbe a été déposée au monument aux morts de Cahagnes à l'issue du discours.

Le 05 décembre, un nouveau recueillement a eu lieu en hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

NOËL

CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales)

Traditionnellement organisé en mars de chaque année, le repas des seniors n'a pu se tenir en 2021. Le CCAS a donc souhaité qu'un colis gourmand soit offert à chaque personne concernée, avant les fêtes de fin d'année. 225 colis ont été commandés pour 4050 €. 211 colis ont été acceptés par les bénéficiaires lors de la distribution à domicile effectuée par les membres du CCAS et du conseil municipal.

Les personnes de + de 65 ans n'ayant pas reçu leur colis peuvent se manifester à la mairie.



Décorations et sapin



Les jeunes élus du conseil municipal des jeunes se sont réunis pendant les vacances de novembre afin de fabriquer plusieurs décorations de Noël éco-responsables en bois, qui ont été exposées dans le bourg, en face de l'église ou de l'école.

Remerciements

Le Conseil Municipal remercie :

- Mme Pascale GASNIER MENANTEAU d'avoir fait don du sapin installé devant la mairie ;
- les habitants qui ont répondu à l'appel du Comité des Fêtes, afin de décorer ce sapin, le 03 décembre, malgré la pluie ;
- M. Joël PELCERF qui, chaque année, se rend disponible pour l'installation et le démontage des illuminations avec sa nacelle.



Agents communaux



Le Conseil Municipal avait prévu de rassembler tous les agents autour d'un verre de l'amitié. Celui-ci n'ayant pu avoir lieu, compte tenu des annonces gouvernementales, il a été décidé d'offrir à chaque agent, des chocolats préparés par So Friandises accompagnés d'un chèque cadeau de l'UCIA d'un montant de 50 €.

ENTRETIEN ET SÉCURITÉ

L'abattage des sapins du terrain de football a été réalisé courant novembre. Les troncs vont être broyés et les copeaux serviront au parcours de santé.

Un nettoyage des bois morts du plan d'eau est en cours de réalisation. Un cahier de surveillance pour le contrôle visuel des modules va être mis en place. Il a été constaté un problème d'humidité du terrain où sont installés les modules fitness.

Bénévolat

La Mission Réserve Civique de la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, est à l'origine de la plateforme publique du bénévolat JeVeuxAider.gouv.fr.

Cette plateforme numérique vous permet de recruter des bénévoles sur des actions ponctuelles ou durables dans une multitude de domaines tels que le sport, la solidarité ou l'insertion.

La commune souhaite s'inscrire dans ce dispositif, notamment dans le cadre du futur plan communal de sauvegarde.

INCIVILITÉS

Le conseil municipal déplore le vol, 3 jours après sa pose, du spot rose acheté pour l'opération Octobre rose et l'éclairage de la façade de la mairie.

Une table de pique-nique du square Horsted Keynes a été brûlée, le bus neuf du SIVOM a subi des dégradations, la pharmacie a été cambriolée (fond de caisse). De ce fait la gendarmerie a diligenté une enquête. Enfin, la vitre arrière de la voiture d'un agent a été brisée et le trousseau de clés de la salle polyvalente a été dérobé. Une plainte a été déposée en gendarmerie.

CIRCUIT VÉLO

La vélo route des plages du Débarquement au Mont Saint-Michel, passe par le bocage normand et Cahagnes fait partie du circuit. Le Département propose que Cahagnes soit un village-étape pour la vélo route et pour cela des aménagements spécifiques sont demandés, à savoir : des tables de pique-nique (déjà fait), une borne de recharge pour les vélos électriques (voir avec le SDEC si possible avec la borne actuelle), des toilettes publiques (réhabilitation nécessaire des WC actuels), un carport pour pouvoir s'abriter (à créer), des supports pour vélos (autre type que ceux que nous avons qui déforment les roues).

Cette opportunité serait également une chance pour les commerçants de la commune.

ENVIRONNEMENT

Pré Bocage Intercom et la commune de Cahagnes agissent pour l'environnement.

La lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols

Pré Bocage Intercom intervient dans la lutte contre l'érosion des sols et les ruissellements, c'est-à-dire qu'elle agit pour limiter les transferts de polluants vers les cours d'eau et les milieux aquatiques en proposant des aménagements de type haie sur talus, déplacement d'entrée de champ ou autres, sur les parcelles agricoles.

Si vous êtes intéressés pour intégrer des éléments bocagers sur vos parcelles et/ou si vous avez constaté des ruissellements, coulées de boue ou des incisions dans le sol, n'hésitez pas à contacter Marion Gallet à l'Intercom à l'adresse mail : bocage@pbi14.fr ou par téléphone 06.22.00.73.07.

L'inventaire et la restauration des mares

Un inventaire des mares va être réalisé sur la commune de Cahagnes. L'objectif sera d'identifier et de caractériser le réseau des mares d'un point de vue écologique, afin d'identifier des mares susceptibles d'être restaurées pour en améliorer la qualité.

Vous avez des mares ou vous voulez en apprendre plus sur celles-ci, contactez Marion Gallet à l'adresse mail : bocage@pbi14.fr ou par téléphone 06.22.00.73.07



AUTOCOLLANTS L'ACTU CAHAGNAISE CONNECTÉE

Si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin municipal sous format papier, nous vous rappelons que nous tenons à votre disposition au secrétariat de mairie, un autocollant « L'Actu Cahagnaise connectée » à coller sur votre boîte aux lettres.

ÉTAT CIL 2021

Certains noms ont été volontairement omis afin de respecter la volonté des intéressés.

Naissances

Nous sommes heureux d'avoir accueilli 16 nouveaux nés à Cahagnes en 2021 dont :

Liam GOULAY

Mylo LEGENDRE

Swann BRAMTOT

Marceau HELAINE LIVEAIS

Léandre LEVEQUE SCÈNE

Hugo POUTRELLE

Nora TRIBOULET

Ambre BUSNEL

Manoa LEVESQUE



Parrainage Civil

Nous avons célébré 1 baptême civil : Mathéo CHAUVIÈRE



Décès

Malheureusement, 7 personnes, habitant notre commune, nous ont quittés l'année dernière.

Nous avons une pensée toute particulière pour eux et pour leur famille :

Christine TRAVERT née ROUSSELIN

Reine LEROY née MINOT

Charles SÉNÉCAL

Robert LELIÈVRE

Jeannine TABARD née GUELTON

Franck JARDIN

Bernard LEREBOURG



Mariages

Nous avons eu la joie de célébrer 4 mariages et 1 anniversaire de Noce d'étain dont :

M. LEMAZURIER Damien et Mme VERRIER Cindy

M. NÉEL Clément et Mme CURIUS Elisa

M. GOULAY Aurélien et Mme HUET Noémie

M. FOLBARBE Mathieu et Mme CANO Céline



Le pôle technique

Deux agents sont chargés aujourd'hui de l'entretien général de la commune et oeuvrent pour la qualité de vie des habitants et la qualité de notre environnement.

Leurs missions sont très variées, ils sont en effet polyvalents et multi-tâches. Que ce soit pour l'entretien des espaces verts, des routes communales, les petites réparations en tout genre dans les bâtiments, leur travail nécessite des compétences dans de nombreux domaines d'interventions. Ils sont à certaines heures : jardiniers, peintres, électriciens, maçons, plombiers...

Enfin bref, vous l'aurez compris, il faut aimer le bricolage, être doué de ses mains, savoir effectuer tout type de réparations courantes et connaître les gestes et postures des différentes manutentions manuelles. Ils doivent pouvoir détecter les dysfonctionnements sur les équipements et également vérifier le bon fonctionnement de la station d'épuration. Des formations et habilitations sont donc régulièrement nécessaires.

Cet effectif exclusivement masculin est amené à travailler aussi bien en extérieur qu'à l'intérieur. David et Philippe ont par ailleurs un rôle important d'alerte et de prévention. Ils sillonnent chaque coin de notre commune très étendue et connaissent donc parfaitement les nombreux hameaux. C'est pourquoi il nous a semblé judicieux de les associer depuis quelques mois au boîtier de l'Actu Cahagnaise qui permet d'avoir un regard tous les deux mois sur l'ensemble de notre territoire.

Pas de routine pour eux, ils sont amenés à faire face à des réparations urgentes tout en assurant leur travail quotidien. Celui-ci varie tout au long de l'année en fonction de la saison et des besoins dans les bâtiments communaux. Ainsi l'été est souvent consacré aux travaux de réfection dans les écoles, à l'automne il y a la taille des haies et massifs, les plantations, le ramassage des feuilles, l'hiver, il faut entretenir le matériel et l'outillage, les clôtures, au printemps c'est la reprise des tontes de pelouses.....

Equipés d'un nouveau tracteur tondeuse cette année, ils ont très vite pris leurs marques et leur nouvelle mission à cœur. L'investissement dans du nouveau matériel nous a semblé indispensable pour faciliter leur travail. Ils se sont investis par ailleurs dans la pose des modules du nouveau parcours santé et des bancs, au plan d'eau ou encore dans l'isolation d'un logement communal.

Ce duo de techniciens réalise un véritable travail d'équipe et apporte également des idées à la commune. Ainsi une réflexion est menée sur l'entretien du pourtour de l'église et les difficultés d'accès sur le versant côté route de Briquessard.

Alors pour tout ce qui a été réalisé grâce à eux, un grand merci et n'oublions pas que les gestes d'incivilité sont un manque de respect pour leur travail et représentent une surcharge dans leurs missions quotidiennes ainsi qu'un coût inévitable pour la commune.



JEUNESSE

Vous venez d'avoir 16 ans, pensez au recensement militaire obligatoire.

Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Pour cela, rendez-vous à la mairie de votre domicile avec le livret de famille de vos parents et leur justificatif de domicile récent.



Le Service National Universel : un engagement volontaire.



Lily LEFERT, jeune Cahagnaise de 15 ans, habitant à Canflais, s'est engagée dans le dispositif du Service National Universel (SNU) en 2021. A la suite d'une information communiquée par son professeur principal au lycée, elle a eu envie de tenter cette expérience destinée aux jeunes de 15 à 17 ans.



Le SNU s'articule autour de 3 étapes clés :

Un séjour de cohésion de 2 semaines dans la région

Une mission d'intérêt général de 84 heures dans toute la France

Un engagement volontaire de 3 mois, facultatif.

Lily a déjà effectué la 1^{ère} étape en juin dernier près de Rouen, dans le cadre somptueux du Château de Mesnières-en-Bray, avec 180 jeunes engagés volontaires. Les journées basées sur la citoyenneté, commençaient par la levée du drapeau français et l'hymne national « la Marseillaise ».

Au programme, dans une ambiance sympathique et de camaraderie : de nombreuses activités sportives (tir, self-défense, course d'orientation, foot américain, parcours aveugle, handi-basket...), l'apprentissage du vivre ensemble et des valeurs de la République, la découverte des différents corps d'Armée, sans oublier les veillées le soir 😊.

En bref, une très bonne façon de se faire de nouveaux amis pour Lily, qui a gardé des contacts depuis cet été.

Pour la 2^{ème} phase, Lily souhaite faire sa mission en gendarmerie. Il est à noter que cela rapporte des points au baccalauréat !

Motivée par son envie de faire de nouvelles rencontres, d'échanger avec d'autres jeunes, de découvrir de nouveaux horizons et de gagner en autonomie, elle garde un excellent souvenir de son séjour et invite tous ceux de son âge à faire de même. « *Il ne faut pas hésiter* » dit Lily.

Vous pourrez trouver tous les renseignements utiles sur le site snu.gouv.fr

Bel exemple d'une jeunesse investie, elle a accepté de participer aux cérémonies patriotiques du 11 novembre et nous sommes fiers de son implication.

Après la lecture du message de la ministre déléguée par le Maire de Cahagnes, elle a énuméré le nom des morts pour la France de l'année 2021.



Bravo à elle pour son engagement citoyen et souhaitons-lui bonne continuation dans ce parcours et pleine réussite dans son projet professionnel de devenir avocate.

VOTRE MESSAGE POUR LA SAINT VALENTIN

Le 14 février à l'occasion de la Saint Valentin, la commune de Cahagnes vous propose de diffuser gratuitement vos messages sur le panneau lumineux de la commune ! 🗨️

👉 Si vous voulez faire plaisir à l' élu(e) de votre cœur de façon originale, rien de mieux que de le partager à l'aide de notre panneau le temps d'une journée !

👉 Pour ce faire, rien de compliqué !

Il vous suffit d'envoyer votre message de 100 caractères maximum avant le jeudi 10 février par mail à l'adresse : mairie@cahagnes.fr

👉 La diffusion se fera le lundi 14 février 2022 toute la journée.

ATELIERS NUMÉRIQUES

Vous souhaitez vous initier à l'informatique, devenir autonome dans vos démarches administratives en ligne ?

PARTICIPEZ AUX ATELIERS NUMÉRIQUES, 3 lieux au choix :

- Lundi : Les Monts d'Aunay – 14h00 – 15h30 (PBI - 31 rue de Vire – Aunay Sur Odon)
- Mardi : Val d'Arry – 14h00 – 15h30 (Ecole de Missy)
- Mercredi : Villers-Bocage – 14h00 – 15h30 (Numéripôle – Centre Richard Lenoir)

Ateliers gratuits animés par le conseiller numérique de PBI.

Renseignements et inscriptions :

Pré Bocage Intercom : 02.31.77.57.48 (choix 5) ou par mail à conseiller.numérique@pbi14.fr
ou prebocageintercom.fr ou auprès de votre point Info 14/France Services

DATES À RETENIR

- 25 janvier 2022 : Réunion du Centre Communal d'Action Sociale,
- 01 février 2022 : Réunion du Conseil Municipal.

Le mot des assos

LAC

Ouverture de la bibliothèque :

À partir du 1^{er} février, en raison du contexte sanitaire, la bibliothèque ne sera ouverte **que le samedi matin de 10h à 12h** (y compris pendant les vacances scolaires). Ce changement sera maintenu jusqu'en septembre 2022.

« Détour par l'imaginaire » - nouvelle activité :

Après la réalisation d'un film à la bibliothèque par quelques habitants de Cahagnes, encadrés par un professionnel de l'audiovisuel, la compagnie CREA propose une activité arts plastiques encadrée par Cécile DALNOKY, illustratrice et plasticienne. Vous êtes invités, adultes et enfants (à partir de 7 ans et accompagnés) à créer des œuvres à partir d'objets récupérés. Cette activité comprend 6 séances de 2h chacune. Elle aura lieu les mardis soir de 18h à 20h, salle Edeline : les 01 – 08 – 15 – 22 – 29 mars et 5 avril.

Inscriptions : soit à la bibliothèque, soit au 02 31 77 57 22 (Madame MOUTEL).

Les ateliers sont gratuits pour les participants.